

Pêches et Océans
CanadaFisheries and Oceans
CanadaGestion des écosystèmes
Région du QuébecEcosystems Management
Quebec Region

Le 2 octobre 2026

Par courriel seulement

Madame Rachel Sebareme
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
140, Grande Allée Est, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5M8

**Objet : Projet de construction et d'exploitation d'un nouveau terminal portuaire à
Sorel-Tracy – Réponse de Pêches et Océans Canada aux questions
complémentaires – DQ14**

Madame,

Le 1^{er} octobre dernier, la commission chargée de l'examen du projet présentement à l'étude s'est adressée au ministère des Pêches et des Océans (MPO) afin d'obtenir des renseignements complémentaires. Vous trouverez ci-dessous la réponse de notre ministère.

Question 1 :

1. En réponse à une question précédente (DQ6.1, p. 2), vous avez dit que « Des projets de plantation de vallisnérie fructueux ont été réalisés au Québec, même si des correctifs doivent souvent être apportés pour maximiser le succès de ce type d'aménagements. »
 - a. Êtes-vous en mesure de préciser de quels projets il s'agit?
 - b. Disposez-vous de documentation sur ces projets que vous êtes en mesure de partager? Dans le cas contraire, pouvez-vous en présenter les grandes lignes?

Réponse MPO :

Nous avons relevé six projets de compensation visant l'aménagement d'herbiers ayant été réalisés au Québec dans les dernières années pour lesquels les objectifs ont été atteints ou sont en voie d'être atteints. Bien qu'il soit impossible de vous partager la documentation spécifique à ces projets, vous trouverez plus bas davantage de détails sur ceux-ci :

1. Un herbier aquatique submergé et émergent a été aménagé dans le lac Saint-François au tournant des années 2010. La stratégie de plantation adoptée a été de créer des foyers de dissémination visant à ce que la végétation s'étale ensuite naturellement. L'herbier submergé implanté en 2009 et 2010 à une profondeur entre 23 et 54 cm était composé d'élodée du

Canada, de potamot crépu et de vallisnérie d'Amérique. Les suivis ont permis de démontrer que le recouvrement moyen de la vallisnérie d'Amérique avait doublé en 2 ans dans les unités de plantation.

Les suivis confirment le caractère déterminant de la profondeur de l'eau pour le succès d'implantation et le maintien à long terme de la végétation aquatique en raison, entre autres, de l'effet des variations journalières du niveau d'eau, de l'action des vagues, mais surtout des glaces qui ont causé beaucoup de mortalité. Les suivis ont également permis de confirmer qu'un substrat fin comme le sable favorise un meilleur ancrage de la végétation.

2. Un herbier aquatique submergé composé de vallisnérie d'Amérique, de potamot et de myriophylle blanchissant provenant d'une pépinière ont été implantés dans une baie dans le secteur de Sorel-Tracy en 2012. Les suivis ont permis de confirmer que les résultats étaient concluants : l'herbier submergé est inondé en étiage pour favoriser l'abri, l'alevinage et l'alimentation et les espèces plantées étaient toujours présentes 3 ans plus tard.
3. Un projet a été réalisé dans l'archipel des Îles-de-la-Paix. Ce projet a consisté à construire des brise-lames visant à soustraire de l'érosion une portion du littoral de l'archipel des Îles-de-la-Paix et à créer des zones protégées permettant d'améliorer les conditions d'habitat du poisson du lac Saint-Louis. Les caractéristiques étudiées pour l'aménagement des brise-lames étaient les caractéristiques géologiques, géomorphologiques, hydrodynamiques, l'effet des glaces et la bathymétrie du milieu. L'aménagement ne visait cependant pas particulièrement l'implantation de la vallisnérie et aucune plantation n'a été réalisée. Les suivis ont permis de confirmer que l'aménagement des digues et des îlots a permis l'implantation et l'expansion d'herbiers aquatiques submergés favorable pour la communauté ichtyenne du secteur.
4. Un herbier aquatique a été aménagé dans la rivière des Prairies au tournant des années 2020. Pour ce faire, quatre boudins de plantes aquatiques immergées composés de vallisnéries (*Vallisneria* spp.) et de potamots (*Potamogetonaceae* spp.) ont été installés dans une zone profonde. Afin d'accélérer le développement de l'herbier aquatique, un repiquage de l'herbier par plongée sous-marine a été effectué avec 1 500 plants de *Vallisneria americana* à racines nues et 600 chapelets, dont 130 de *Potamogeton* spp. Le suivi subaquatique a mis en évidence des dommages aux boudins d'herbier dans la zone affectée par les vagues et les glaces. Il a été constaté que de nombreux boudins se sont vidés de leur substrat tout au long de l'herbier. Les suivis sur l'herbier aquatique aménagé illustrent notamment une croissance lente et une distribution éparse des végétaux. Plusieurs éléments expliquent la faible croissance de l'herbier, notamment; les dommages aux boudins d'herbier exposés aux vagues, la turbidité élevée limitant la lumière et le développement des plantes ainsi que les conditions froides lors de la mise en place des boudins.
5. L'aménagement d'herbiers de vallisnérie a été réalisé dans un secteur à l'ouest du lac Saint-Louis à l'aide de boudins et de gabions. La profondeur des plantations variait entre 2 et 4,8 m

de profondeur. Le suivi a permis de démontrer que la mise en place de lignes de gabions sur lesquels les boudins de végétaux ont été fixés a créé des abris de courant favorisant l'accumulation de sédiments et la colonisation par les plantes aquatiques. Le suivi de cet aménagement est toujours en cours.

6. Le dernier projet, situé dans le secteur des îles de Contrecoeur, a été complété à l'été 2026. Ce projet vise directement l'implantation d'herbiers de vallisnérie. Bien qu'aucun suivi n'ait encore été réalisé sur celui-ci confirmant l'atteinte des objectifs, les études préalables réalisées permettent d'être confiants que les herbiers implantés demeureront en place et prendront de l'expansion dans les prochaines années. En effet, plusieurs études comprenant des campagnes d'inventaires sur le site ainsi que des modélisations 2D et 3D ont été réalisées afin de concevoir et d'évaluer la pérennité des aménagements (conditions hydrauliques, hydro-sédimentaires, de batillage et de régime de glaces). Une attention particulière a également été portée aux techniques de plantation des plants de vallisnérie, et ce pour maximiser les probabilités d'implantation pérenne.

Les suivis de ces différents aménagements met en lumière l'importance des conditions hydrodynamiques au site d'implantation, de même que des techniques de plantation qui sont utilisées. Le substrat de plantation, de même que la protection offerte aux plants nouvellement plantés contre les glaces et les effets du batillage sont particulièrement importants pour favoriser un meilleur taux de survie et d'expansion des plants.

Marika Gauthier-Ouellet

Biologiste principale int.

Division de la protection du poisson et de son habitat - Examens réglementaires

Pêches et Océans Canada